



Déclaration Liminaire UNSA Education CTSD du 09-04-2020

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD de l'Hérault,

L'UNSA Education salue l'effort budgétaire évident qu'a consenti le Ministre pour le 1^{er} degré mais elle conteste la répartition proposée par Mme La Rectrice de même qu'elle tient à souligner l'incohérence de la méthode qui fausse le travail d'expertise qui avait été fait pour ajuster les moyens aux besoins.

"Renoncer à fermer les classes dans les communes de moins de 5000 habitants si le maire s'y oppose" entraîne deux conséquences majeures. La première c'est qu'elle fausse les décisions en renonçant à ouvrir ailleurs ou en fermant là où ça se voit moins. La seconde c'est qu'elle place les maires en position de pilotage des politiques éducatives.

Pour l'UNSA Education, c'est aux Comités Techniques de prendre ces décisions de manière analytique et sereinement autour d'une table avec des experts rompus à cet exercice, et sur des arguments prioritairement pédagogiques.

L'UNSA Education vous a adressé une lettre ouverte vendredi 3 avril. Au risque de se paraphraser, l'UNSA Education rappelle que pour elle cette carte scolaire n'est pas sans rappeler de bien mauvais souvenirs. La suppression massive et brutale de moyens alloués à la difficulté scolaire - principalement les PMC et les réseaux d'aide - situés pour la quasi-totalité hors éducation prioritaire, sans aucune autre forme de compensation est inacceptable.

Les équipes sur le terrain ont besoin de psychologues scolaires supplémentaires, elles ont besoin de pôles ressources aux effectifs suffisants pour ne pas faire du saupoudrage, elles ont besoin d'interlocuteurs privilégiés et de confiance afin de rompre l'isolement face aux difficultés de leurs élèves.

Selon Mme La Rectrice et vous-même, les RASED n'auraient pas fait preuve de leur efficacité. Comment l'auraient-ils pu alors même qu'ils ne fonctionnent que sur une jambe depuis plus de 10 ans ? Mais quand bien même, avez-vous engagé des discussions ou une réflexion locale sur les RASED ? Les avez-vous associés à cette réflexion sur une éventuelle redéfinition des missions, sur des procédures de prise en charge de la difficulté ou encore sur la recherche d'une meilleure efficacité ? Vraisemblablement non.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, malgré les multiples alertes vous refusez d'entendre les arguments des différents acteurs (personnels, syndicats enseignants, associations, cadres de l'éducation Nationale...) :

- Qu'il est tout à fait maladroit de supprimer aussi massivement, sans discussions ou informations préalables, ces postes dans une période où une grande partie de la profession traduira cet acte par une volonté de l'administration de profiter de la crise sanitaire majeure que nous traversons pour récupérer des postes.

L'UNSA Education le redit, ce n'est vraiment pas le moment pour engager de tels bouleversements. Les personnels, les équipes, ont avant tout besoin d'être rassurés.

- Que les personnels actuellement assis sur ces postes pourraient prétendre à leur poste à titre définitif,
- Enfin, que les RASED demeurent le dernier rempart dans la plupart des milieux dits « ordinaires » en appui des équipes. Qui s'en chargera demain ?

L'UNSA Education fera des propositions en séance et espère que vous consentirez un pas en avant. Non pour la satisfaire mais pour montrer à l'ensemble de la profession que la sincérité du discours et le souci des élèves les plus fragiles que vous affichez et revendiquez ne sont pas que de simples formules.

L'Unsa Education ne doute pas de votre sincérité ; cependant la situation actuelle nous impose la plus grande prudence. Les bouleversements sont profonds et marqueront à jamais l'histoire de notre pays.

Cela fait partie des moments pendant lesquels il est utile de rassurer, d'accompagner en toute sérénité.

Philippe Alberge

Secrétaire Départemental de l'UNSA Education 34